

**LETTRE D'ENGAGEMENT
RELATIVE A L'ATTRIBUTION DE L'AIDE REGIONALE AUX ETUDIANTS
ANNEE UNIVERSITAIRE 2022/2023**

Je soussigné(e) :

Nom : Prénoms :

Adresse :

.....

m'engage, en cas de décision favorable de la commission permanente du conseil régional m'attribuant une aide au titre de l'année universitaire 2022/2023 pour la préparation de :

Diplôme :

Discipline :

A produire, avant le 15 octobre 2024, les pièces justificatives de la réalisation effective de la formation pour laquelle la bourse m'a été accordée (relevés de notes du second semestre ou résultats aux examens de l'année universitaire 2022/2023).

En cas de non-production ou production tardive injustifiée, des pièces justificatives réclamées susvisées **à rembourser** à la collectivité régionale le montant de la bourse versée.

Dans ce cas, je ne pourrai prétendre au bénéfice de l'aide régionale aux étudiants au titre de l'année universitaire suivante.

A effectuer à titre bénévole, au moins deux semaines d'actions citoyennes selon la période et le secteur suivants (cochez la période et l'action choisies) :

Cette action devra se réaliser dans un délai de trois ans à compter de l'obtention de la première bourse.

Période (Année 20) : Juin - Juillet - Août - Septembre - Autres

Actions : Soutien scolaire - Participation à une manifestation régionale
 Actions associatives (sport, culture) - Témoignage - Autres

En cas de non réalisation de cette action, la région se réserve le droit de demander la restitution de la somme versée.

Tous les documents réclamés seront transmis à l'adresse ci-après :

Région Guadeloupe
Direction de l'Education, de la Jeunesse et de la Vie Etudiante
Service de l'Enseignement Supérieur
Avenue Paul Lacavé
97109 BASSE-TERRE

Fait à le.....

Signature précédée de la mention manuscrite
« lu et approuvé »